



## COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

3 avril 2012

### St-Maurice : inauguration du centre routier

**(IVS).- Le conseiller d'Etat Jacques Melly a procédé à l'inauguration du Centre routier de St-Maurice et remis symboliquement les clés du complexe aux utilisateurs. Il était accompagné de sa collègue Esther Waeber-Kalbermatten et de Jürg Röthlisberger, vice-directeur de l'Office fédéral des routes (OFROU). Cette infrastructure, construite en collaboration avec l'OFROU, a été mise en service au début 2012; elle accueille un centre de contrôle du trafic lourd, une place de stockage des poids lourds, un centre de contrôle régional des véhicules et la base territoriale de la Police cantonale. Un projet routier, géré dans le cadre du crédit global d'environ 35 millions de francs, assure l'accès des véhicules au centre depuis la route cantonale et les sorties de l'autoroute.**

Esther Waeber-Kalbermatten et Jürg Röthlisberger ont signé une convention de collaboration entre le Canton du Valais et la Confédération concernant la gestion du Centre de contrôle du trafic lourd (CCTL). Il est ainsi prévu à terme que le Valais assure, avec le personnel de la Police cantonale, 2'500 heures d'ouverture par an. L'ensemble des frais liés au personnel du CCTL de St-Maurice sera pris en charge par l'OFROU. Pour ce qui concerne les frais d'exploitation de cette nouvelle structure, ceux-ci sont répartis entre la Confédération et le Canton.

Le complexe regroupe différentes fonctions. Il répond aux besoins de l'OFROU en matière de contrôle et de stockage des poids lourds sur l'axe nord-sud ; le canton de son côté modernise ses structures du Service de la circulation routière et de la navigation du Bas-Valais (SCN) ainsi que la base territoriale de la Police cantonale. Cette cohabitation favorise une bonne synergie en matière de gestion opérationnelle, notamment dans le contrôle approfondi des véhicules lourds.

Les travaux de construction ont fait suite à un concours pluridisciplinaire jugé en mars 2008 et remporté par les bureaux Meier Architectes Associés et Conus & Bignens SA Ingénieurs civils. Les terrassements et mise en forme du terrain ont débuté en mars 2010. La première pierre de la construction du bâtiment a été posée le 10 juin 2010. A peine 19 mois auront suffi aux acteurs et partenaires pour mener à terme cette réalisation dans les délais. Les travaux du projet routier ont été menés directement par l'OFROU, avec une remise de l'ouvrage dans le courant de l'automne 2011.

En termes d'investissements, Berne a assumé intégralement les frais liés au projet routier ; les coûts de construction de la place et du centre ont été répartis à moitié environ entre l'OFROU et le Canton. Le décompte des travaux n'est à ce jour pas encore finalisé, il devrait boucler sur un montant inférieur à celui du devis général.

***Contacts : le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du DTEE - 027 606 33 00, la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe DSSI - 027 606 50 95, Olivier Galletti - architecte cantonal - 027 606 38 05, Christian Varone, commandant de la Police cantonale 027 606 56 01, Pierre-Jo Udry, chef du Service de la circulation routière et de la navigation - 027 606 71 05***